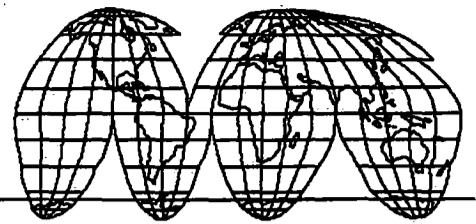


Du 2 au 9 mars 1995



Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

Direction des communications sur la politique étrangère (BCF)

(available in English)

**AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL
COMMUNIQUÉS :**

M. Ouellet souligne la Journée internationale de la femme

Le 8 mars 1995, n° 46

À l'occasion de la Journée internationale de la femme, le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a souligné le rôle joué par les femmes ainsi que leur contribution à la paix et au développement dans le monde. « L'émancipation des femmes au pays et à l'étranger demeure une priorité. Le Canada continuera de mener la bataille en faveur de l'égalité des femmes sur les plans politique, économique et social », a déclaré M. Ouellet. Le Ministre a mentionné les démarches faites récemment par le Canada en vue d'améliorer la situation des femmes à l'échelle mondiale : le Canada est à l'origine de la Déclaration des Nations Unies sur l'élimination de la violence contre les femmes adoptée par l'Assemblée générale en décembre 1993. Il a également joué un rôle de premier plan dans la création, en mars 1994, d'un nouveau poste de Rapporteur spécial sur la violence contre les femmes. Lors de la Conférence internationale sur la population et le développement, tenue au Caire en septembre 1994, le Canada a négocié activement pour que les participants s'entendent sur l'adoption d'un document final reconnaissant que l'habilitation des femmes par l'éducation, la génération de revenu et l'amélioration des services de santé est un élément clé du processus de développement. En outre, le Canada a grandement contribué au nouvel intérêt accordé par la Conférence à la santé génésique des femmes et à leurs droits en matière de procréation. M. Ouellet a aussi fait remarquer qu'une délégation canadienne participait cette semaine au Sommet mondial pour le développement social à Copenhague, où les questions touchant les femmes recueilleront beaucoup d'attention. Le Ministre a également souligné le rôle prépondérant joué par le Canada dans les préparatifs de la quatrième Conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes, qui aura lieu à Beijing en septembre 1995. Cette Conférence servira de catalyseur dans la démarche visant à relever les défis auxquels les femmes sont confrontées partout dans le monde.

L'Équipe Commerce Canada au travail

Le 8 mars 1995, n° 45

Les initiatives de l'Équipe Commerce Canada faisant intervenir les gouvernements fédéral et provinciaux et les milieux d'affaires figureront en tête de l'ordre du jour de la rencontre que le ministre du Commerce international, M. Roy MacLaren, aura avec les ministres des provinces et des territoires responsables du commerce international. La réunion aura lieu au Centre de conférences du gouvernement à Ottawa, le 27 mars 1995. M. MacLaren et ses homologues feront le point sur les missions commerciales couronnées de succès du premier ministre en Chine et en Amérique latine et sur d'autres réalisations récentes de l'Équipe Commerce Canada. Ils discuteront d'un renforcement de la coopération fédérale-provinciale en vue de l'élaboration d'approches plus stratégiques de la promotion du commerce international et de la rationalisation des services fournis aux exportateurs par les deux paliers de gouvernement. « En travaillant ensemble, les provinces et le gouvernement fédéral ont pu renforcer la présence du Canada sur les marchés étrangers, a déclaré M. MacLaren. Par notre travail d'équipe, nous pouvons améliorer encore davantage la position du Canada en tant que source et destination du commerce et de l'investissement. »

**La Nouvelle-Zélande lève l'interdiction d'importation
sur le saumon canadien**

Le 7 mars 1995, no 44

À l'occasion de la visite en Nouvelle-Zélande du ministre du Commerce international, l'honorable Roy MacLaren, le gouvernement de ce pays vient d'annoncer qu'il lèverait l'interdiction d'importer le saumon sauvage du Pacifique capturé dans l'océan, étêté, éviscéré et non cuit, en provenance du Canada. Ce commerce reprendra dès que des normes sanitaires d'importation auront été définies. M. MacLaren s'est réjoui de cette décision. « Je suis heureux que ce problème ait été résolu. Cela élimine un point de friction dans nos relations commerciales avec la Nouvelle-Zélande et, surtout, l'industrie canadienne de la pêche retrouve l'accès au marché néo-zélandais du saumon. » Le Canada est le premier pays étranger à négocier avec succès la levée d'une interdiction semblable.

Le secrétaire d'État, M. Chan, visite l'Inde et le Pakistan

Le 6 mars 1995, n° 43

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé que le secrétaire d'État (Asie-Pacifique), M. Raymond Chan, visitera l'Inde et le Pakistan du 11 au 20 mars 1995. Il sera accompagné d'une délégation de 44 participants représentant le secteur privé canadien. « Cette visite préparera une nouvelle ère dans les relations que le Canada entretient avec l'Inde et avec le Pakistan. Nous continuerons à développer et à renforcer nos relations bilatérales et commerciales, a déclaré M. Chan. En plus d'encourager ainsi nos milieux d'affaires respectifs à collaborer plus étroitement, nous permettrons au Canada de s'associer aux efforts de l'Inde et du Pakistan pour obtenir un développement durable. »